

L'INDUSTRIE

IMPERIAL OIL—L'ADMISSION DE VERSEMENT DE
CONTRIBUTIONS AUX PARTIS POLITIQUES—DEMANDE
D'ENQUÊTE SUR LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Je demandais au premier ministre s'il suivrait l'exemple du Parti Crédit social, qui a franchement divulgué hier le montant qu'il a reçu de l'Imperial Oil Company. Toutefois, compte tenu des faits mis à jour au comité du sénateur Church des États-Unis, selon lesquels, d'après les dossiers d'Exxon, cette dernière aurait versé des contributions aux partis politiques en Italie en les dissimulant dans leur comptabilité sous divers postes: «fuel aux centrales d'énergie, importations de gaz naturel, licences, taxes et paiements d'impôt différés», et étant donné que l'Imperial Oil a payé des impôts au gouvernement du Canada sur l'excédent de revenu de 12 milliards de dollars au cours des cinq dernières années à un taux réel de seulement 6 p. 100, le premier ministre voudrait-il nous dire s'il compte instituer une enquête aux termes de la loi sur les enquêtes afin de connaître toutes les opérations financières de l'Imperial Oil du Canada depuis cinq ans?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je ne vois pas pourquoi le chef du Nouveau parti démocratique parle de ce qui s'est passé en Italie. Il pourrait, je suppose, parler de ce qui s'est passé dans dix ou vingt autres pays où Exxon fait des affaires.

M. Broadbent: C'est une société multinationale, ne l'oubliez pas.

M. Trudeau: Mais si l'honorable représentant veut connaître les pratiques canadiennes, nous répondons directement aux questions qui nous sont posées à la Chambre.

* * *

[Français]

LA CONSOMMATION

ON DEMANDE LES RAISONS DU PRIX ÉLEVÉ DU SUCRE

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, je désire poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations.

Étant donné qu'aucun contrôle n'est exercé sur le prix du sucre au pays, et que les hausses et les baisses imprévisibles de cette denrée sont de nature à semer le doute dans l'esprit de la population relativement au rôle véritable que doit jouer le gouvernement dans cette affaire, l'honorable ministre pourrait-il faire connaître à la Chambre les motifs de cette instabilité afin d'éclairer les consommateurs à ce sujet?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, je prends note de la question que je transmettrai à mon honorable collègue le ministre de la Consommation et des Corporations afin qu'il y réponde à son retour à la Chambre.

* * *

[Traduction]

LES JEUX OLYMPIQUES

LES PROPOS DU MINISTRE DES POSTES AU SUJET DES
OBLIGATIONS MORALES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL—
L'AVIS DU PREMIER MINISTRE

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Précise-

Questions orales

rait-il si le ministre des Postes, en déclarant à Halifax que le gouvernement fédéral a l'obligation morale de combler le déficit des Olympiques de 1976, exprimait la politique actuelle du gouvernement à l'égard des besoins financiers des Jeux?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je ne pense pas que les obligations morales du ministre des Postes soient celles que le gouvernement expose dans sa politique, mais je n'ai pas lu la déclaration du ministre. Il a un sens moral très aigu dont s'inspirent ses interventions au cabinet.

M. Baldwin: Y a-t-il jamais eu de lien entre la moralité et le parti libéral?

Des voix: Oh, oh!

M. Stevens: Puisque le premier ministre parle de moralité, dirait-il à la Chambre s'il croit à l'obligation morale fédérale de financer la dette et si oui, comment concilie-t-il cette conviction avec l'irréductibilité de son ancienne position?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Reprenez le terme.

Une voix: C'est un terme médical.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je n'ai rien à concilier avec ma position d'irréductibilité.

M. Stevens: Comme le ministre des Postes a nuancé son observation en disant que le déficit ne serait comblé que si la majorité des Canadiens appuient cette initiative, le premier ministre dirait-il comment on évaluera cet appui majoritaire? Est-ce qu'on prévoit tenir un référendum et, dans l'affirmative, comme il s'agit d'une question de financement, le premier ministre tiendrait-il un référendum au sujet de la taxe de dix cents le gallon, pour voir si la majorité des Canadiens sont en faveur de cette mesure?

● (1120)

M. Turner (Ottawa-Carleton): La prochaine fois, étudiez-en l'aspect phonétique.

* * *

AIR CANADA

LES TRACTATIONS AVEC LE MINISTRE DU TOURISME DU
LIBAN—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Transports, j'adresserai ma question au premier ministre. Comme il a été révélé récemment qu'Air Canada se serait encore mêlée d'affaires quasi diplomatiques en concluant dernièrement une entente de promotion avec le ministre du Tourisme du Liban, M. Khanamarian, le premier ministre ne pense-t-il pas que notre compagnie aérienne s'écarte d'une manière bizarre et discutable, à certains égards, des pouvoirs qui lui ont été conférés par les lois du Parlement?